

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1928)**

Heft 19

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Fig. 16. — Usine génératrice de la Peuffeyre. Vue sud-est.

conque la pression de l'huile vient à manquer, le pointeau se ferme lentement sous l'action d'un ressort et, dans le cas où celui-ci ne pourrait se fermer, par exemple à la suite de l'interposition d'un corps étranger entre lui et la tuyère, un emballement serait quand même évité par le seul fonctionnement du déflecteur de jet.

D'ailleurs, lorsque la vitesse du groupe augmente d'environ 20 %, un dispositif spécial placé en bout d'arbre de la turbine et basé sur la force centrifuge, provoque l'arrêt du groupe.

Les deux servo-moteurs du régulateur, agissant l'un sur le pointeau et l'autre sur le déflecteur, sont alimentés par une pompe à engrenage et commandés par un seul tachymètre. Ils fonctionnent donc en même temps.

(A suivre.)

Concours¹ d'idées pour le nouvel immeuble de la Société Romande d'Electricité, à Vevey.

Tous les bâtiments actuels doivent être démolis.

Les concurrents devaient envisager la construction d'un immeuble comprenant sous-sol, rez-de-chaussée et trois étages sur partie A, par rapport à la rue du Simplon. Sur la partie B, il y avait lieu de prévoir un bâtiment avec sous-sol et rez-de-chaussée par rapport à la ruelle du Panorama.

Toutefois si les concurrents trouvaient une autre solution modifiant dans une faible proportion la répartition des surfaces A et B, et ceci dans l'intérêt des locaux destinés à la Société Romande d'Electricité et du rendement de l'opération, ils étaient libres de présenter une autre solution.

¹ Ce concours était réservé aux architectes suisses établis dans le district de Vevey.

Le but de l'opération étant de procurer tout d'abord à la Société Romande les locaux nécessaires à ses services, bureaux, magasins et dépôts, on désirait que l'ensemble des locaux qui lui sont réservés soient indépendants des autres qui seraient créés dans les immeubles projetés tout en demandant que les locaux destinés à la Société Romande forment un ensemble facilitant l'exploitation.

Le solde du terrain sera occupé au rez-de-chaussée, côté rue du Simplon par des magasins, les étages étant réservés à des appartements et bureaux.

Extrait du rapport du jury.

Le jury s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vevey le 20 août 1928, à 9 h. Tous les membres du jury sont présents, savoir : MM. E. Dubochet, directeur commercial de la Société Romande d'Electricité ; H. Payot, ingénieur, directeur technique de la Société Romande d'Electricité ; R. Bonnard, G. Epitiaux, Ch. Thévenaz, Ch. Brugger, architectes à Lausanne ; A. Ansermet, ingénieur et municipal à Vevey.

M. Bonnard préside et M. Gustave Dénéreaz, régisseur à Vevey, fonctionne comme secrétaire.

Treize projets ont été présentés, tous dans le délai fixé et sont soumis à l'appréciation du jury.

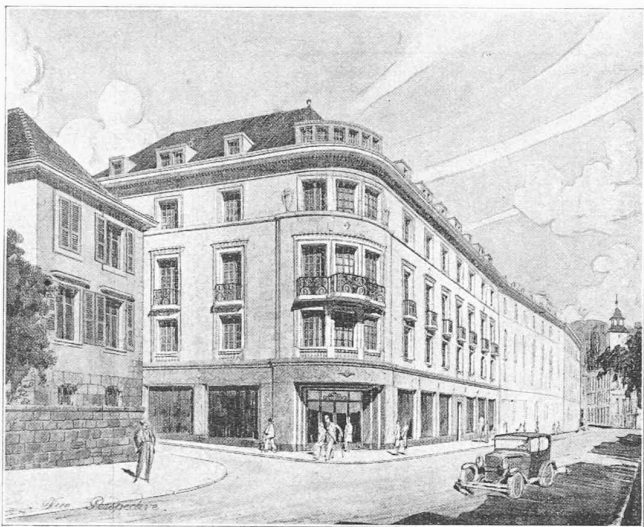
Sur la proposition du Président, il est décidé que chaque membre du jury travaillera individuellement et que la séance plénière sera reprise l'après-midi. Le travail individuel étant terminé, la séance plénière est reprise à 14 h. 30.

Sont éliminés au premier tour 3 projets, au deuxième tour 3 projets, et au troisième tour encore 3 projets.

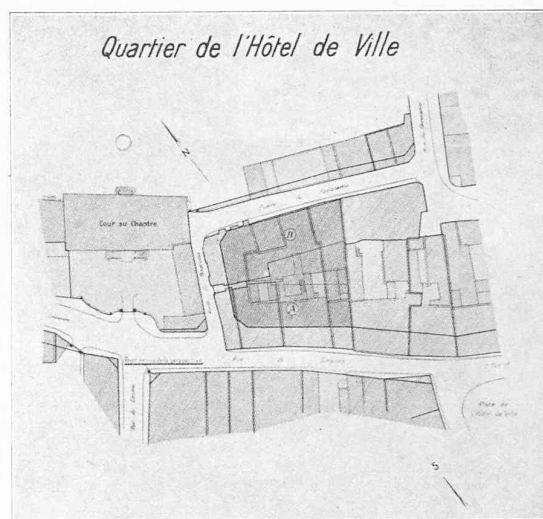
Restent en présence les projets N^{os} 1, 8, 10 et 11 que le jury apprécie comme suit :

Projet N^o 1 : *Taulan*. — Beau projet bien étudié et bien présenté. Bonne liaison entre les différents locaux réservés aux services de la Société Romande d'Electricité. Conception heureuse pour les appartements. Façades simples, de très bon goût. Il semble indiqué d'utiliser le terre-plein sous la cour pour des dépôts. L'accès à la cour depuis la ruelle du Panorama est une excellente idée. Le jury constate que le profil de

CONCOURS POUR L'IMMEUBLE DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'ÉLECTRICITÉ, A VEVEY

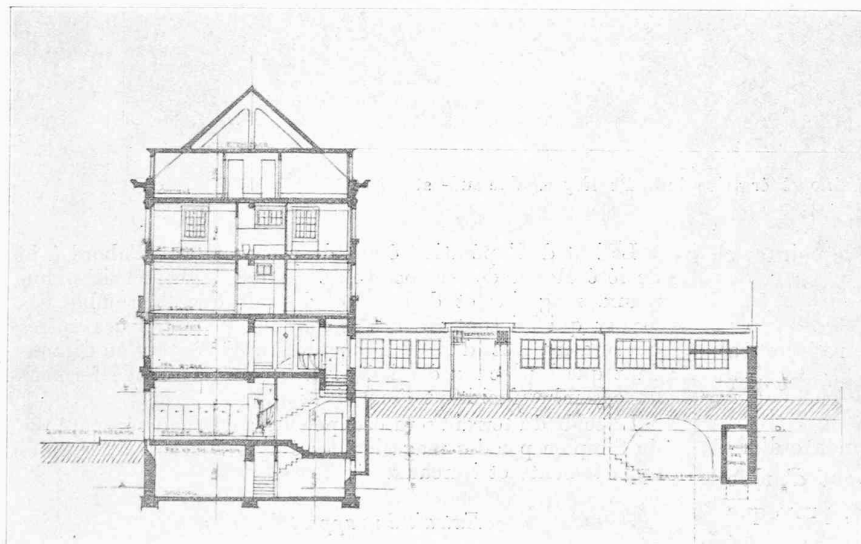


Perspective prise de l'angle de la rue du Centre
et de la rue du Simplon.



Plan de situation. — 1 : 2000.

1^{er} prix : Projet « Taulan » de M. Ch. Coigny,
architecte, à Vevey.



la ruelle du Panorama est abaissée mais dans
une mesure admissible.

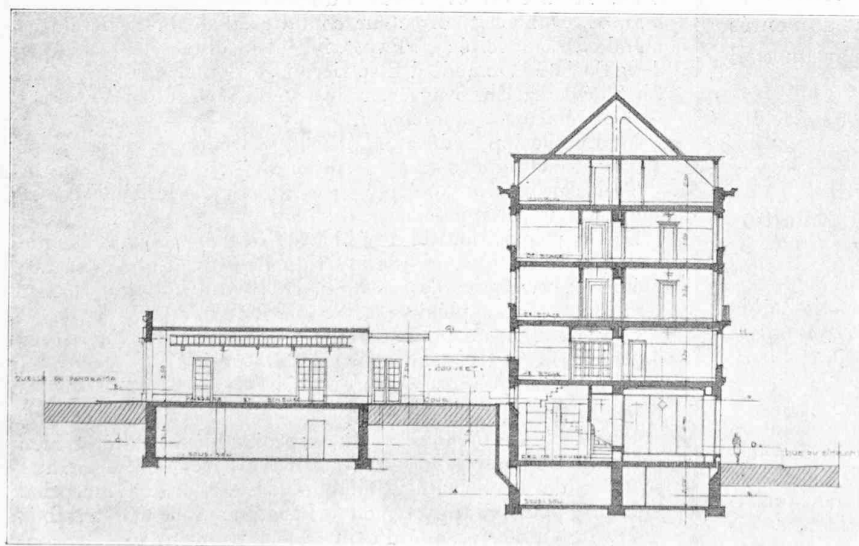
Projet N° 10 : Volta III. — Ce projet a
certaines analogies avec le projet N° 1 mal-
gré une conception des façades totalement
différente ; cependant la distribution des lo-
caux affectés aux services de la Société Ro-
mande d'Electricité ne présente pas les mê-
mes avantages qu'au projet N° 1. La cour
est excavée, ce qui crée un hall d'exposition.
La cour anglaise est trop étroite. L'escalier
reliant les magasins aux bureaux est trop
important. Le passage donnant accès de la
ruelle du Panorama à la cour est très recom-
mandable. Il est regrettable que la forme du
garage oblige à mettre les voitures sur deux
rangs. Bonne distribution des appartements.
La façade est intéressante mais d'un carac-
tère un peu étranger.

(A suivre.)

SOCIÉTÉS

Assemblée générale de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, à Fribourg, du 1 au 3 septembre.

Les manifestations qui composent une « as-
semblée générale » de la Société suisse des
ingénieurs et des architectes se déroulent
suivant un schéma à peu près *ne varietur*,
mais ce qui varie c'est l'« atmosphère » dans
laquelle ce schéma s'actualise. Cette année,
ce fut dans un esprit de charmante bonhomie
que nos collègues de Fribourg hébergèrent
et divertirent leurs hôtes suivants un
programme dont tous ceux qui l'ont suivi de
bout en bout se déclarèrent enchantés.



Coupes. — 1 : 400.

termes techniques, de rappeler les expressions mathématiques fondamentales et que le lecteur est aidé par une foule de schémas, de graphiques et d'abaques¹. Nous ne pouvons résumer ce volume, mais, pour donner un aperçu de sa valeur, nous passerons rapidement en revue le chapitre consacré aux turbines hydrauliques parce qu'il est généralement le plus mauvais dans ce genre d'ouvrage, et le plus encombré de choses surannées.

Ici, l'exposé des turbines a été confié à un ingénieur renommé par ses remarquables travaux : M. W. M. White, Manager and Chief Engineer de la célèbre *Allis Chalmers Manufacturing Co*, à Milwaukee.

Après avoir défini avec précision les différents systèmes (y compris les plus « modernes ») de turbines hydrauliques et décrit leurs caractéristiques à l'aide de nombreux schémas, graphiques et abaqes, M. White enseigne à choisir le système le mieux approprié à telles conditions données, puis il décrit les principaux organes des turbines, esquisse les méthodes de calcul de leurs dimensions et termine par un « guide à l'usage de l'acheteur de turbines hydrauliques » fort utile à consulter. Il n'est pas douteux que la lecture de ce chapitre mettra tout ingénieur, non spécialiste, à même de rédiger rationnellement un avant-projet d'équipement mécanique d'une usine hydro-électrique.

L'équipement électrique n'est pas étudié avec moins de soin par M. R. A. Hopkins et le chapitre que M. W. P. Creager, ingénieur en chef de la *Power Corporation of New York*, a consacré aux questions financières et aux expertises est précis et documenté à souhait.

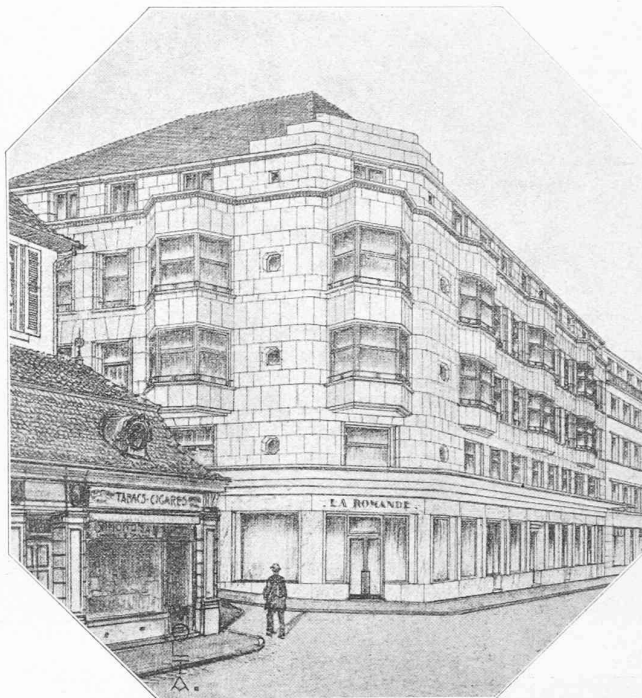
Table des matières : I. Précipitations atmosphériques. — II. Evaporation. — III. Facteurs affectant le débit d'un bassin hydrographique. — IV. Estimation du débit d'un cours d'eau. — V. Etude des conditions de l'écoulement de l'eau. — VI. Puissance de l'installation. — VII. Capacité de production. — VIII. Accumulation et puissance disponible. — IX. Hydraulique. — X. Généralités sur l'aménagement d'une chute d'eau. — XI. Barrages en bois. — XII. Barrages en maçonnerie. — XIII. Dignes en terre. — XIV. Dignes en enrochement. — XV. Régulation de la retenue et accessoires des barrages. — XVI. Prises d'eau. — XVII. Conduites d'amenée. — XVIII. Canaux d'amenée. — XIX. Chambres d'eau. — XX. Conduites forcées en acier. — XXI. Conduites forcées en bois. — XXII. Conduites forcées en béton. — XXIII. Galeries. — XXIV. Coup de bélier. — XXV. Cheminées d'équilibre. — XXVI. Infrastructure de l'usine. — XXVII. Superstructure de l'usine. — XXVIII. Turbines hydrauliques. — XXIX. Aménagement électrique. — XXX. Génératrices, excitatrices et transformateurs. — XXXI. Appareillage électrique et installation pour l'éclairage. — XXXII. Lignes de transmission d'énergie. — XXXIII. Questions financières et expertises. — XXXIV. Jaugeage des cours d'eau. — XXXV. Exploitation des usines hydroélectriques.

Calcul d'une chambre d'équilibre à grands épanouissements supérieur et inférieur à l'aide de « valeurs relatives », par Jules Calame et Daniel Gaden, ingénieurs. — Extrait de la « Revue générale de l'Electricité ». Paris 1926.

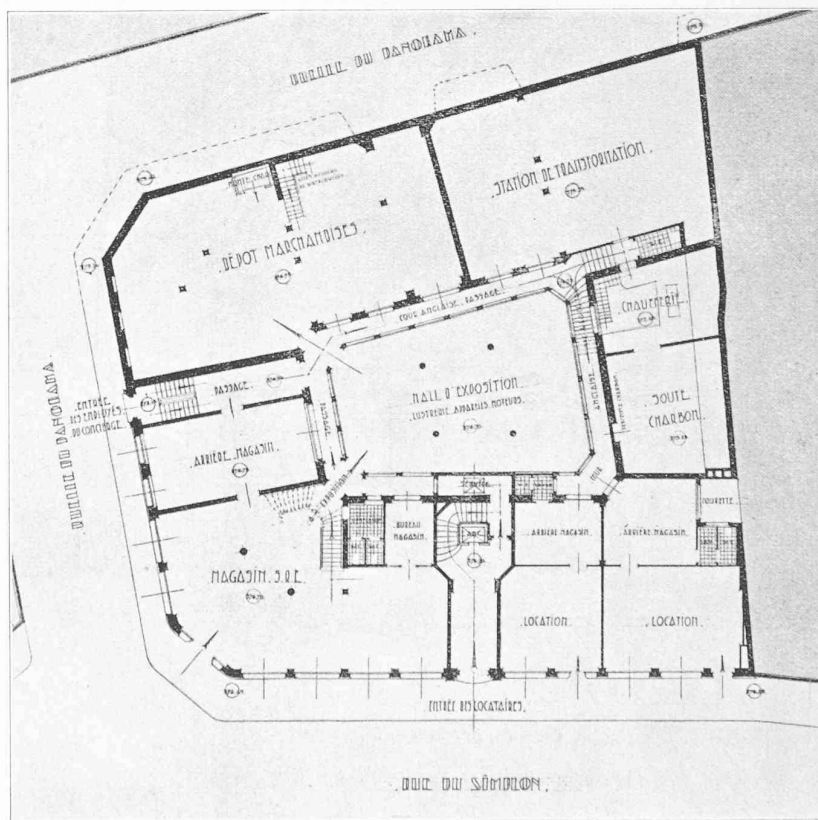
De la stabilité des installations hydrauliques munies de chambres d'équilibre, par les mêmes. — Extrait de la « Schweizerische Bauzeitung », Zurich 1927.

Les auteurs de la « Théorie des chambres d'équilibre » dont nous avons en son temps publié un extrait et un compte rendu (*Bulletin technique* des 27 mars et 25 septembre 1926) ont publié dès lors deux études sur le

CONCOURS POUR L'IMMEUBLE DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'ÉLECTRICITÉ, A VEVEY



Perspective.



Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 400.

¹ Les principaux abaqes sont en deux exemplaires : l'un faisant corps avec le volume, l'autre, détachable.

II^e prix : projet « Volta », de M. L. Dumas, architecte, à Clarens.

Elle comporte non seulement l'étude de matériaux très connus et très communs comme l'ardoise, le caoutchouc, la baleine, l'écaille, le corail, etc..., mais aussi celle de nombreuses substances synthétiques encore peu répandues et pourtant souvent très intéressantes : acétocellulose, bakélite, cellite, pallopas, viscoïd, etc.

Handbuch der Wasserversorgung, von Professor *Erwin Gross*, Abteilungsleiter der Landesanstalt für Wasser, Boden- und Lufthygiene in Berlin-Dahlem. — 436 Seiten, 187 Abb. Gr. 8°. — München, R. Oldenbourg. — Broschiert M 20.—, in Leinen geb. M 22.—, 1928.

Table des matières: I. Allgemeine Grundlagen. — II. Besondere Vorarbeiten. — III. Wassergewinnung. — IV. Wasserreinigung. — V. Wasserhebung. — VI. Aufspeicherung des Wassers. — VII. Zuführung und Verteilung des Wassers.

Exposé méthodique de la captation, de l'adduction et de la distribution d'eau basé sur les travaux les plus récents et comportant l'étude des notions de géologie, de chimie, de biologie et de bactériologie dont la connaissance est indispensable à l'ingénieur désireux de travailler rationnellement.

Rapport annuel (pour l'année 1927) de l'Association suisse des propriétaires de chaudières à vapeur.

Ce rapport contient comme annexe un mémoire relatif à la résistance des fonds bombés par M. E. *Höhn*, ingénieur en chef de cette Association. 86 pages (15 × 22 cm) avec 45 figures dans le texte et 13 tableaux.

Ce mémoire est une traduction française de la première partie du mémoire annexé au 58^e Rapport en langue allemande de l'Association et dont le *Bulletin technique* a publié un compte rendu détaillé.

Dans ce mémoire l'auteur étudie d'une manière critique les méthodes de calcul des fonds bombés des réservoirs cylindriques : il contrôle le régime des tensions sur de tels fonds par des mesures directes et il montre que dans la majorité des cas la méthode de calcul assimilant un fond à une enveloppe sphérique conduit à des épaisseurs trop faibles. M. *Höhn* donne une formule rectifiée, se présentant d'une manière très simple et dont il recommande l'emploi pour le calcul des fonds. L'ouvrage est complété par une discussion relative à la profondeur la plus favorable à donner à des fonds et par des propositions pour le renforcement des fonds. Un dernier chapitre donne les résultats expérimentaux relatifs au renforcement d'un fond d'après une des méthodes de l'auteur.

Il s'agit là d'une étude très intéressante dont la lecture s'impose à l'ingénieur ayant à construire de tels systèmes.

A. Ds.

Législation et contrôle des appareils à vapeur, par T. *Cuvillier*, contrôleur principal des Mines. — Deuxième édition, revue et mise à jour par H. de *Buttel*, ingénieur civil des Mines. — Volume 12 × 18, X-368 pages, avec une planche, 1928. — Relié, Fr. 53.— Broché, Fr. 44.— Dunod, éditeur, Paris.

La nature et l'organisation du contrôle de ces appareils sont exposées dans cet ouvrage, puis les moyens pratiques de se conformer aux prescriptions réglementaires sont longuement indiqués ainsi que la façon de réduire au minimum les risques d'accidents.

Le livre se termine par un appendice contenant de nombreux renseignements qui seront de la plus grande utilité aux industriels, conducteurs de travaux, chefs d'entreprises, ingénieurs, etc.

Pour les praticiens de la fonderie, modeliers, mouleurs, fondeurs. (Tours de main et « trucs » d'atelier pour le travail de la fonte, du bronze, du laiton, de l'aluminium, des métaux blancs usuels et des métaux précieux), par A. *Lefèvre*, Constructeur-mécanicien. — Volume 12 × 18, VIII-224 pages, 143 fig., 1928. — Prix : 18 fr. — Dunod, éditeur, à Paris.

La fonderie est, par excellence, une industrie où abondent les tours de main spéciaux, les procédés particuliers, les « trucs » ingénieux du praticien.

Qu'il s'agisse de formules d'alliages, de l'exécution des modèles ou de la marche des opérations, le fondeur trouvera dans le manuel de M. *Lefèvre* mille procédés inédits, la description des méthodes les plus intéressantes et les plus économiques et enfin des moyens de fortune applicables même en dehors de l'atelier.



ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 — Telefon: Selnau 25.75 — Telegramme: INGENIEUR ZÜRICH

Gratuit pour tous les employeurs.

Nouveaux emplois vacants :

- 589. Jüng. *Chemiker* mit abgeschl. Technikumbildung für Betriebslaborat. Kt. Bern.
- 591. *Maschinen-Techniker* mit Praxis in Hebezeugen. Deutsche Schweiz.
- 413a. *Elektro-Techniker*, spez. in Hausinstallationen. Zürich.
- 483a. Junger *Konstrukteur* mit Technikumbildung und Praxis in der Konstruktion von kompressorlosen Dieselmotoren. Zürich.
- 527a. *Techniker*, bewandert im Heizungsfach. Deutsche Schweiz.
- 1054. *Architekt* selbst. arbeitend, Solothurn.
- 1056. Erfahr. *Bauführer* für grössere Baute. Zentralschweiz.
- 1058. *Vermessungs-Techniker* od. Tiefbautechn. Kt. Graubünden.
- 1060. Jüng. *Bauführer* zur Aushilfe (1 Monat). Kt. Thurgau.
- 1062. Junger *Bautechniker*. Kt. Aargau.
- 1064. *Ingenieur* de travaux publics (Tiefbau) pour élaborer des projets de conduite d'eau inter-communales, etc. Alsace.
- 1068. Jüng. *Architekt* od. Bauzeichner. Zentralschweiz.
- 1070. *Architekt* od. Bautechn. Arch.-Bureau Kt. Solothurn.
- 1072. Dipl. *Ingenieur* versierter *Bauführer* zur Beaufsichtigung eines Neubaus, für ca. 4 Monate. Kt. Bern.
- 1074. Jüng. *Techniker*, guter Zeichner. Zürich.
- 632a. Junger gewandt. *Bautechniker*. Arch.-Bureau, St. Gallen.
- 754a. *Bautechniker*, eventl. jung. *Architekt*. Arch.-Bureau, Wallis.
- 790a. Jüng. *Tiefbau-Techniker*. Zürich.
- 816a. Jüng. tücht. *Vermessungs-Techn.* Ing.-Bureau Graubünden.
- 966a. *Guter Zeichner* für Kataster- u. Projektpläne. Ing.-Bureau Graubünden.
- 972a. 4 erfahrene *Geometer* nach Venezuela.
- 974a. 6 *Construction-Surveyors*, erfahrene Hochbau-Techniker od. Ingenieure nach Venezuela.
- 984a. Jüng. *Techniker* od. *Architekt*. Arch.-Bureau Kt. Aargau.
- 1004a. Jüng. *Bautechniker* od. *Zeichner*. Arch.-Bureau Biel.
- 593. *Technicien* connaissant la pratique et pouvant remplir les fonctions d'un chef d'atelier, bien au courant de tous travaux de mécanique et de chaudronnerie. Alsace.
- 595. *Dessinateur* ayant des connaissances dans la construction métallique et petite chaudronnerie. Français et allemand. Alsace.
- 597. Jüng. *Ingenieur* zur Einarbeitung und Ausbildung im Textilfach. Kt. Bern.
- 599. *Elektro-Techniker*. Zentralschweiz.
- 603. *Maschinen-Techniker*, für allg. Maschinenbau. Kt. Zürich.
- 605. Tücht. *Elektro-Techniker* für Apparatebureau. Kt. Soloth.
- 607. Tücht. *Konstrukteur*, vertraut mit der Holzbearbeitungsmaschinenbranche. Deutsche Schweiz.
- 609. *Technicien-électricien* expérimenté dans exploitation et études pour entreprise de distribution. Suisse.
- 611. *Ingenieur* od. *Techniker* tücht. Eisenkonstrukteur. Zürich.
- 613. *Elektro-Ingenieur* mit Hochschulbildg. und einig. Jahren Praxis. Ev. auch *Techniker* mit längerer Praxis; für Mitarbeit an Projektierung von Neu- und Umbauten in versch. Werken. Schweiz.
- 1076. Selbständ. *Bauführer*. Engadin.
- 1078. Tücht. *Architekt* für Bureau und Bauplatz. Arch.-Bureau Kt. Schwyz.
- 1080. Tücht. *Tiefbau-Techniker* mit Vermessungspraxis. Wallis.
- 1082. Junger *Tiefbau-Techniker*, für 1—2 Monate.
- 1084. Tücht. *Eisenbeton-Techniker*. Zürich.
- 1086. Jüng. *Ingenieur* mit guten theor. Kenntnissen für Bauarbeiten. Italien. Sprachkenntnisse (Tessiner) erwünscht. Tessin.
- 1088. Selbst. *Architekt*. Nähe Zürich.
- 1090. Tücht. *Bauführer* für Hotelbau. Engadin.
- 1092. Jüng. zuverläss. *Bautechniker*. Arch.-Bureau Kt. Aargau.
- 1094. Jüng. *Hochbau-Techniker*. Arch.-Bureau Kt. Aargau.
- 1096. *Geometer* od. *Tiefbau-Techniker*. Zürich.
- 1098. Tücht. *Architekt*, künstl. veranlagt mit reicher Erfahrung im Innenausbau und Entwerfen von Mosaik und Keramik. Dauerstelle. Arch.-Bureau Basel.
- 1100. Jüng. *Hochbau-Techniker*. Zürich.
- 1102. *Hochbau-Techniker*. Graubünden.
- 1104. Dipl. *Architekt* selbst, zur Leitung eines Arch.-Bureau der Westschweiz. Französisch perfekt ev. Westschweizer.
- 984. Jüng. *Architekt* od. *Techniker*. Arch.-Bureau Kt. Aargau.

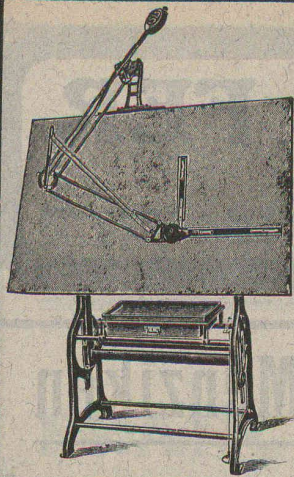


TABLE A DESSIN
„ PERFECTA ”
 avec „ ISIS ”

Machine à dessiner
 Economie de temps jusqu'à 75⁰/₀

Le modèle idéal de tout bureau
 de dessin moderne.

**FABRIQUE DE MESURES
 SCHAFFHOUSE S. A.**

Fabrique spéciale pour tables à dessin
 et instruments de mesure.

Demandez offres détaillées et prospectus.

Société Suisse des Explosifs

Usine et siège à **GAMSEN** près Brigue (Valais)

Explosifs de sûreté :

GAMSITE

PLASTAMMITE ◦ **SIMPLONITE**

Dynamites à tous dosages

Dynamite „ Antigel ”

Mèches et Détonateurs

Tous accessoires pour le tir des Mines

Télégrammes : „ Explosifs-Brigue ”

Téléphone : N° 15, Brigue

LINCONOL

garanti sans goudron

répare toutes toitures détériorées de baraquements,
 hangars, halles, ateliers, etc., et cela de la manière
 la plus pratique et la plus avantageuse. LINCONOL
 résiste des années à toutes les intempéries. Frais
 d'entretien réduits de moitié. Manutention très simple.
 Meilleur enduit protecteur pour surfaces de fer ou
 de bois. Application à froid.

Prospectus à disposition chez

Stahli & Schmuckli, Altdorf (Uri)

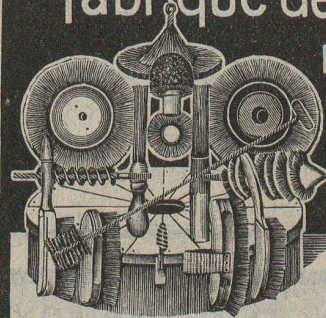
Téléphone 2.66

Représentation générale pour la Suisse de
 « The Lincoln Oil and Paint Co. », Cleveland, Ohio U. S. A.



L'ECOLE LÉMANIA
 LAUSANNE
 prépare vite et très bien pour
POLYTECHNICUM
 Ecole des Beaux-Arts, Paris
 Ecole spéciale d'Architecture, Paris

Fabrique de Brosses métalliques



Jacq. Thoma
 Winterthour (Suisse)

Brosses métalliques
 pour toutes industries.



Pont amont C. F. F. du „Kessiloch”.

Entreprise Générale de Bâtiments
 et de Travaux publics

J. J. RUEGG & C°

ZURICH - BALE - DELÉMONT

Terrassements - Canalisations
 Maçonnerie - Béton armé

BUREAU D'INGÉNIEUR